

05 ACTUALITÉ

La taxe d'habitation
n'est pas supprimée

09 MOSAÏQUE

Un projet immobilier ?
Profitez des conseils d'un professionnel !

10 DÉVELOPPEMENT DURABLE

Les quartiers au cœur
de la démocratie locale

JOURNAL D'INFORMATION MUNICIPALE

BUHEZ PLOUZANÉ #117

Février '18

La vie de Plouzané

07 GRAND ANGLE

ADAPTER
LES ÉQUIPEMENTS
PUBLICS



PLOUZANÉ
Ville phare



CONTRE LA PRÉCARITÉ, LA SOLIDARITÉ

Quelques embellies économiques, ponctuelles ou localisées, ne doivent pas occulter les réalités du moment présent. Les difficultés sociales et la précarité existent à Plouzané comme ailleurs et c'est bien le rôle d'une municipalité que d'être attentive aux populations qui en pâtissent ou qui en souffrent.

Nous nous devons d'accompagner les personnes en difficulté pour les aider à trouver le chemin qu'elles poursuivront. Cette volonté participe pleinement à l'intérêt général. En effet, la marginalisation ou les difficultés que connaissent certains, s'aggravent souvent à travers des problèmes de santé, de sécurité ou d'exclusion qui rejaillissent sur l'ensemble de la société.

Les actions et les projets portés par la politique municipale doivent donc s'inscrire dans le sens de la solidarité.

Le développement du logement social, le soutien aux associations, notamment à vocation caritative, la mise en place de tarifs dégressifs pour les repas des cantines scolaires, les actions du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS), l'organisation de moments festifs gratuits et ouverts à tous, la mise en place d'activités pour les jeunes... contribuent à cette solidarité qui permet à chacun de trouver sa place et d'évoluer dans notre société. J'encourage chaque Plouzanéen à prolonger, à sa manière, cette politique de solidarité.

Votre maire,

Bernard Rioual

03 CŒUR DE VI(LL)E

Les abords de l'hôtel de ville transformés

04 ACTUALITÉ

Printemps de la musique : un programme éclectique pour fêter l'arrivée des beaux jours
Les sciences de la mer à portée de tous
Hôtel de Ville : des artistes locaux à l'honneur

05 ACTUALITÉ LA TAXE D'HABITATION N'EST PAS SUPPRIMÉE

06 GRAND ANGLE ADAPTER LES ÉQUIPEMENTS PUBLICS

07 AUX PRATIQUES D'AUJOURD'HUI... ET DE DEMAIN !

08 09 MOSAÏQUE

Au coeur de l'hiver, la convivialité pour fédérer
Médiathèque : des ouvrages tout en volume
Bienvenue à Plouzané !

09 UN PROJET IMMOBILIER ? PROFITEZ DES CONSEILS D'UN PROFESSIONNEL !

Des clés pour bien vieillir chez soi

10 DÉVELOPPEMENT DURABLE LES QUARTIERS AU CŒUR DE LA DÉMOCRATIE LOCALE

11 ÉC(H)ONOMIE

Cycles : la passion du pro !

12 PATRIMOINE

Le fort du Mengant

13 MOSAÏQUE

Vannerie et rotin : brin de nature et artisanat

14 CULTURE BRETONNE

Ar vugale divyezhek war al leurenn

15 EXPRESSION LIBRE

Vivre ensemble
Quand c'est flou...



LES ABORDS DE L'HÔTEL DE VILLE TRANSFORMÉS



Un plan est disponible sur www.plouzane.fr rubrique Aménagement / Chantiers en cours

L'Hôtel de Ville est maintenant en service depuis 9 mois. Lorsque l'aménagement du secteur avoisinant sera achevé, le cœur de ville de Plouzané sera entièrement rénové, offrant des espaces végétalisés, des zones de stationnement adaptées et des voies de circulations redessinées.



DÉJÀ FAIT

Au nord de l'Hôtel de Ville, la première partie de la rue Guy-Môquet est terminée : elle est accessible à tous les véhicules et propose de nouvelles places de stationnement. Son prolongement, longeant l'école élémentaire Kroas-Saliou, sera réservé à la circulation des bus, des piétons et des cyclistes. Elle sera également autorisée aux livraisons.

Au sud, la rue Anjela-Duval est terminée et offre une nouvelle organisation de son stationnement.

La piste cyclable, en béton désactivé, entre la rue Picasso et la rue du 8 Mai 45 - et desservant au passage l'entrée de l'Hôtel de Ville - est également en service.

Le parvis du chêne, entre la rue Anjela-Duval, la médiathèque et la piste cyclable a été réalisé en béton incrusté de dés de granit naturel.

EN COURS

La déconstruction de l'ancienne mairie a laissé le champ libre à l'aménagement du parvis de l'Hôtel de Ville. Sa réalisation en pavés de granit, selon une alternance de deux nuances de gris, est commencée. Parallèlement, la zone située entre ce pavement et la future voie-bus est préparée pour devenir un espace planté. Un parking d'accueil, entouré de plantations, sera agencé le long de la rue du 8 mai 45.

À VENIR

Une autre zone de stationnement desservira l'école élémentaire Kroas-Saliou et un chemin-piéton longera ce groupe scolaire. Un escalier d'eau agrémentera le parvis de l'Hôtel de Ville et le côté droit de la mairie fera l'objet d'une réalisation paysagère. En fin de chantier, du mobilier urbain et des plantations compléteront ce cœur de ville remodelé.

LES SCIENCES DE LA MER À PORTÉE DE TOUS

Chaque année, l'Ifremer, situé sur le Technopôle, propose un cycle de conférences grand public. Gratuites et ouvertes à tous, ces rencontres permettent de mieux faire connaître la mer en favorisant le partage des savoirs et le dialogue entre chercheurs et citoyens.



© Ifremer, F. Even

Parmi les sujets au programme cette année, le rôle des femmes dans la pêche et l'ostréiculture sera mis en lumière par Katia Frangoudes, le 7 mars.

À noter : toutes les conférences sont enregistrées et mises en ligne afin d'en assurer une large diffusion. Une cinquantaine sont déjà accessibles sur la WebTv de l'Ifremer (www.ifremer.fr/webtv/Conferences). Un moyen supplémentaire de rapprocher la science des citoyens !



Pratique :

Les conférences ont lieu une fois par mois, le mercredi, à 15 h 30 au Pôle numérique Brest Iroise sur le Technopôle.

PRINTEMPS DE LA MUSIQUE : UN PROGRAMME ÉCLECTIQUE POUR FÊTER L'ARRIVÉE DES BEAUX JOURS



Plus d'infos :

Retrouvez le programme complet du Printemps sur www.plouzane.fr début mars.

Initié en 2012, le Printemps de la musique est devenu incontournable à Plouzané et l'édition 2018 s'annonce prometteuse. Durant 10 jours, du lundi 19 au mercredi 28 mars, cette aventure partenariale permettra à chacun de découvrir, au gré de ses envies, les talents musicaux de la commune. À vos agendas !

Parmi les événements de cette 7^e édition du Printemps de la musique, la chorale Iroise de l'Amicale laïque fêtera ses 40 ans et marque le coup en organisant, non pas un, mais deux concerts ! Le premier, samedi 24 mars, réunira les ensembles vocaux de

l'Amicale laïque. Le second aura lieu le lendemain, à Trémaudic, et proposera un programme éclectique, avec plusieurs chorales de la région.

Des contes musicaux pour les tout-petits seront également joués à la médiathèque et au RPAM, tandis que le Concert de Printemps de l'école de musique aura lieu au centre culturel le 24 mars. Des interventions dans les écoles de la commune sont également programmées afin de favoriser la découverte des instruments et, pourquoi pas, de faire naître de nouvelles vocations !

HÔTEL DE VILLE : DES ARTISTES LOCAUX À L'HONNEUR

La qualité de vie de Plouzané en fait un lieu idéal de création pour les artistes. Parmi eux, Mich Mao, plasticien, et Bernard Morinay, peintre. Afin de mettre en valeur ces talents reconnus, 2 oiseaux chatoyants, créés par le premier, et une toile représentant des bateaux à quai, peinte par le second, ont pris place dans la nouvelle mairie.



LA TAXE D'HABITATION N'EST PAS SUPPRIMÉE

La Taxe d'habitation a été au centre de nombreux débats dans les médias suite à sa réforme par le parlement. La simplification parfois excessive des commentaires a pu amener certaines incompréhensions.

La Taxe d'habitation n'est pas supprimée ; elle fait l'objet d'un dégrèvement pour certains contribuables, c'est-à-dire que l'État se substitue à eux pour verser à la commune le montant de l'impôt. C'est le rapport « Revenu fiscal de référence / nombre de parts du foyer » qui détermine si un ménage bénéficie ou non de cette disposition.

Pour un ménage éligible au dégrèvement, l'État s'engage à payer sa Taxe d'habitation au fil des ans tout en prenant en compte ses évolutions : baisse due à la naissance d'un enfant, hausse due à des travaux d'extension... Cependant, si le montant de la taxe augmentait en raison de mesures fiscales votées par la commune (révision de la politique d'abattements ou hausse des taux), la différence résultant de ces mesures sera réglée par le ménage. Ce point sera précisé dans le cadre de la future Conférence nationale des territoires, qui devrait également aborder une refonte plus globale de la fiscalité locale.

Concrètement, chaque ménage sera amené à payer :

- Le montant de la taxe diminué du dégrèvement payé par l'État,
- La part induite par d'éventuelles mesures communales, à régler par le contribuable,
- Le montant de la contribution à l'audiovisuel public toujours acquittée par le contribuable (comme auparavant).

Si la situation fiscale du foyer est au-dessus des seuils de dégrèvement, le ménage est redevable de la Taxe d'habitation.

Les situations seront réévaluées chaque année. En effet, il est fréquent que la situation fiscale d'un ménage évolue : arrivée ou départ d'un enfant (impact sur le nombre de parts), passage à temps partiel ou complet, perte d'emploi... Ainsi, un ménage bénéficiant du dégrèvement une année pourra être amené – si sa situation évolue – à payer la Taxe d'habitation l'année suivante. Ou inversement.



PRATIQUE

Comment savoir si vous êtes éligible au dégrèvement ?

Rendez-vous sur impots.gouv.fr : l'espace "Particuliers" propose un simulateur pour évaluer si vous bénéficierez de la réforme de la Taxe d'habitation.

Si la réponse est oui et que votre situation n'évolue pas, vous bénéficierez d'une diminution de votre Taxe d'habitation de 30 % en 2018, 65 % en 2019 et d'un dégrèvement total en 2020.

Les usagers éligibles et qui sont mensualisés peuvent moduler, sans pénalité, leurs mensualités pour la Taxe d'habitation 2018, via leur espace particulier sur impots.gouv.fr. Le seuil de paiement obligatoire de l'avis de Taxe d'habitation par voie dématérialisée est abaissé à 1000 € en 2018, puis à 300 € en 2019.

ADAPTER LES ÉQUIPEMENTS PUBLICS AUX PRATIQUES D'AUJOURD'HUI... ET DE DEMAIN !

Les nombreux bâtiments et équipements qui constituent le patrimoine communal font l'objet d'un entretien courant assurant un bon état général. Cependant, certains accroissements d'activités ou de besoins obligent parfois à des opérations de plus grande envergure.



La zone de stockage du CTM avant...



... Le même espace après travaux.

Le Centre Technique Municipal (CTM) situé dans la Zone Artisanale de Mescouezel est le site où les Services Techniques de la Ville stockent leur matériel et réalisent certains travaux. Trois aménagements distincts y ont été effectués lors du premier semestre 2017. Un quai de déchargement a été créé. Il est associé à un local sécurisé de 16 m² où les livraisons sont validées puis gardées temporairement avant distribution finale. Un bâtiment de 162 m² a été construit pour abriter tous les moyens d'entretien des espaces verts jusqu'alors répartis en plusieurs endroits, voire en extérieur. Les accessoires pour les animations ainsi que les matériaux de gros œuvre et de second œuvre y sont également entreposés. Enfin, une aire de lavage de 54 m² a été aménagée dans le respect des normes d'assainissement des eaux usées (décantage et déshuilage) avant rejet au réseau d'assainissement. Le coût des travaux s'est élevé à **170 160 € TTC.**




960 m²
supplémentaires
pour les sportifs

Débutée en décembre 2016, la réhabilitation du **gymnase de Kroas-Saliou** est actuellement le projet le plus important : 24 mois de chantier et **2 992 000 € TTC** engagés pour la rénovation des 3 salles existantes et la création de 850 m² supplémentaires autorisant notamment la création d'une quatrième salle et d'un bloc « vestiaires et locaux techniques ». Il s'agit de répondre à quatre objectifs :

- augmenter les capacités de surfaces de jeux et les possibilités de réservations de salles, au regard de l'essor des activités sportives
- améliorer les performances thermiques du bâtiment
- renouveler l'étanchéité des toitures existantes
- assurer de meilleures conditions de jeux et de confort

L'opération est organisée en trois phases distinctes. La phase 1 est terminée. Elle a vu la déconstruction des anciens vestiaires et la création, au nord (côté collège), du nouveau bloc. La phase 2 est en cours. Elle consiste à rénover complètement la salle Ouest (côté école primaire) et à bâtir une nouvelle salle avec, au sud (côté gendarmerie), de nouveaux vestiaires et l'entrée principale. Leurs charpentes et toitures sont en cours de réalisation. L'étape 2 est prévue pour s'achever avant la fin de l'été ; la phase 3 pourra alors commencer avec la réfection de la grande salle existante et de la salle attenante dédiée à la gymnastique.

Les travaux de rénovation comprennent la refonte complète des sols et marquages, le remplacement des charpentes et toitures ainsi que des éclairages et du chauffage, et la réalisation des aménagements extérieurs, avec éclairage.

Le challenge de ce chantier est de permettre l'utilisation du gymnase durant les travaux. La réussite de ce défi requiert le respect de fortes contraintes par les entreprises ainsi que la compréhension et l'indulgence des sportifs...

À Trémaudic, la **maison du football** fait également l'objet d'une extension. Les 40 m² supplémentaires accueilleront notamment une salle conviviale de réunion, adaptée à la structure du club dont le comité directeur compte 16 membres. Les travaux de gros œuvre ont été accomplis par des entreprises ; le second œuvre est réalisé en régie, par les Services Techniques municipaux de Plouzané. Cet ouvrage d'un coût de **87 600 € TTC** est en phase d'achèvement.

La réalisation d'une extension de 70 m² au **gymnase du Bourg** a, quant à elle, vocation à améliorer les conditions de fonctionnement du Seibukan- Dojo de Plouzané, le club de Judo de la commune. Celui-ci – qui compte 290 adhérents – va ainsi pouvoir bénéficier d'une salle de réunion, de deux bureaux et d'un local de stockage. Cet aménagement d'un coût de **203 300 € TTC** est aujourd'hui quasiment terminé.

Le **gymnase de Kerallan** est principalement utilisé par le collège voisin pour un enseignement multisports et par la section Basket de l'Amicale laïque. Afin de mieux répondre aux besoins de jeu en termes de confort, de souplesse et d'adhérence, les sols des deux salles (1020 m² et 650 m²) ont été complètement repris à l'été 2017. La rénovation s'est effectuée en trois temps : surfacage des dalles, application d'une résine polyuréthane d'une épaisseur de 10 mm, traçage des lignes multisports. Le montant de l'opération a été de **98 400 € TTC**.

Ces derniers temps, les travaux d'aménagements et d'améliorations ont donc principalement porté sur les bâtiments municipaux et sportifs. Mais il demeure de la responsabilité de chaque utilisateur de respecter ces locaux et de veiller à leur bon usage au quotidien. L'implication et la vigilance de tous sont donc primordiales.

À noter que le service de restauration scolaire et les équipements culturels seront bientôt le théâtre d'autres interventions.

AU CŒUR DE L'HIVER, LA CONVIVIALITÉ POUR FÉDÉRER



En début et en fin d'année, la vie de Plouzané est marquée par deux temps forts organisés par la Ville pour permettre à tous de se retrouver.

Le 17 décembre, la féerie de Noël s'est ainsi invitée à Trémaudic. Les services techniques avaient recréé l'ambiance d'un véritable marché de Noël. Les étals, tenus par une dizaine d'associations de la commune, avaient revêtu leurs plus beaux apparats. Côté animation, l'école de musique *La Batterie* et les *Locmabouèzes* ont égayé la fête de leurs notes, tandis que les échassiers de la *Voie lactée* faisaient rêver petits et grands au gré de leurs déambulations. *La fête des bulles* a, quant à elle, emmené

les spectateurs dans sa forêt enchantée, entre rires et émerveillement.

Début janvier, la cérémonie des vœux a permis aux habitants de se rassembler pour se souhaiter mutuellement le meilleur pour 2018. Les prestations de l'atelier municipal de hip-hop puis du groupe de musiques actuelles *Lama Blanc* ont offert au public un aperçu de la vitalité artistique de Plouzané. Avant de partager les gâlettes des rois confectionnées par les boulangers de la commune, le maire a profité de ce moment pour mettre en valeur le rayonnement de la commune, « *ville innovante résolument tournée vers l'avenir* ».

BIENVENUE À PLOUZANÉ !

Le 9 décembre dernier, une centaine de personnes nouvellement installées à Plouzané ont répondu présentes à l'invitation de la municipalité. Introduit en musique, ce moment d'accueil



a permis à chacun de découvrir les richesses de Plouzané, avant de partager le verre de l'amitié et d'échanger avec les élus de la commune.



MÉDIATHÈQUE : DES OUVRAGES TOUT EN VOLUME



ouvrages exposés,
datant des années 1970
à nos jours

Parce que la saison culturelle en cours met le papier à l'honneur, la médiathèque a accueilli cet hiver une exposition, conçue par Julien Laparade, sur l'histoire des livres animés aussi appelés « pop-up ». Très appréciée, cette présentation a mis en valeur la richesse et la diversité de ce type d'ouvrages dont les pages mettent en volume et en mouvements tout type de sujets. Parallèlement, plusieurs ateliers ont permis à petits et grands de s'essayer à cet art.



Julien Laparade reviendra en mai à la médiathèque, avec Antoine Guillopé, un grand illustrateur spécialiste du papier découpé. En attendant, de nombreux événements sont programmés à la médiathèque et ailleurs, dans le cadre de la saison culturelle.



Plus d'infos :

Rendez-vous sur www.plouzane.fr

UN PROJET IMMOBILIER ? PROFITEZ DES CONSEILS D'UN PROFESSIONNEL !

Brest métropole met à disposition de tous les habitants du territoire, les compétences d'un service en Conseil Architectural et Urbain (CAU). Rencontre avec Jean-Christophe Bernard, architecte conseil depuis 6 ans et qui reçoit les porteurs de projet gratuitement, sur rendez-vous.

QUELLES SONT VOS MISSIONS ?

En tant qu'architecte conseil au sein de Brest métropole, j'ai une double-casquette. Je participe à l'instruction des demandes d'autorisation en exprimant mon avis, en termes architectural et réglementaire (en fonction des Plans Locaux d'Urbanisme). Je veille aussi à une bonne intégration des projets dans leur environnement proche. En amont, ma porte est également ouverte à toute personne qui a un projet de construction, de rénovation ou d'extension d'habitation.

QUI PEUT VOUS CONSULTER ET À QUEL STADE VAUT-IL MIEUX VOUS RENCONTRER ?

En phase d'élaboration, je reçois les particuliers qui souhaiteraient avoir un avis sur leur projet, qu'ils l'aient conçu eux-mêmes ou qu'ils aient fait appel à un tiers. Je reçois également les architectes ou constructeurs eux-mêmes. Mon rôle est alors de conseiller et d'apporter un regard neuf sur les projets, avant leur instruction. Je suis particulièrement attentif aux performances thermiques et aux contraintes financières. Bien sûr, plus la rencontre aura lieu en amont, plus je pourrai guider les personnes et leur apporter une réponse technique adaptée, et, in fine, une réelle plus-value.

ON PEUT PENSER QUE CONSULTER UN ARCHITECTE, MÊME GRATUITEMENT, ENTRAÎNE DES SURCÔÛTS DANS LA MISE EN ŒUVRE DU PROJET. QU'EN EST-IL ?



Je conseille en effet régulièrement de choisir des matériaux plus performants, souvent plus coûteux, mais qui permettront à terme de moins dépenser (entretien, durée de vie...).

Ma mission est avant tout de faire réfléchir les gens et de leur donner les clés pour faire les bons choix. Le coût de la construction ne représente finalement que 20% d'un projet sur le long terme !



Plus d'infos :

CAU de Brest métropole,
24 rue Coat ar Guéven, 29200 BREST
02.98.33.50.50 ou cau@brest-metropole.fr

DES CLÉS POUR BIEN VIEILLIR CHEZ SOI

L'augmentation continue de l'espérance de vie nécessite d'imaginer des solutions innovantes pour faciliter le maintien à domicile des personnes âgées, dans de bonnes conditions. Organisés conjointement par SOLIHA, la Ville de Plouzané et le centre social La courte-échelle, des ateliers « Bien chez soi » ont permis aux personnes retraitées de plus de 55 ans de découvrir des solutions pour améliorer leur habitat.



L'objectif de ces 5 rencontres était de donner des clés aux participants pour rendre leur logement facile à vivre au quotidien, sans trop le modifier ni bouleverser ses habitudes. Gestes et postures, accessoires innovants, économies d'énergie, aides financières... plusieurs thématiques ont été passées en revue et ont vivement intéressé la quinzaine de participants. De nombreux conseils et astuces leur ont ainsi été délivrés par une ergothérapeute : ranger les choses dont on se sert souvent à son niveau afin d'éviter de se baisser, adopter les bonnes positions pour entretenir son logement... Du petit matériel peu onéreux visant à faciliter la vie de tous les jours et à préserver sa santé (coussin rotatif, enfile-chaussette, marchepied avec dossier...) a également pu être testé par les participants.

« Ces ateliers vont me permettre de prendre de nouveaux réflexes. J'ai aussi découvert des outils qui seront très pratiques, une fois que j'aurai appris à les maîtriser ! » s'enthousiasmait ainsi l'une des participantes à l'issue d'un atelier.

SOLIHA est un réseau associatif et professionnel à but non lucratif au service des habitants et de leur habitat. La lutte contre la précarité énergétique, l'adaptation des logements au vieillissement et au handicap, le développement d'une offre de logements locatifs abordables... sont ses priorités.



Pour en savoir +

www.soliha.fr ou 02.98.44.85.76
CCAS de Plouzané : 02.98.31.95.66

LES QUARTIERS AU CŒUR DE LA DÉMOCRATIE LOCALE

Un an et demi après leur lancement, les 3 Conseils Consultatifs de Quartier (CCQ) de Plouzané se sont réunis au cours d'une réunion publique en mairie, début février, afin de faire un premier bilan. L'occasion également d'envisager les perspectives et les projets à venir.

Le développement de la démocratie participative - qui doit permettre de rapprocher les citoyens de la collectivité - est l'une des actions écrites dans l'Agenda 21 de Plouzané, adopté en conseil municipal il y a 5 ans. La mise en place des CCQ en est une réalisation concrète.



Les membres du CCQ du Bourg en visite au Minou.

Chaque conseil est composé de 5 collèges : habitants (volontaires et tirés au sort), élus, représentants des mondes associatif et économique, jeunes de 16 à 25 ans. Les travaux ont commencé en septembre 2016. La charte de fonctionnement prévoyait, au minimum, une visite de secteur suivie d'une réunion, dans chaque quartier, chaque trimestre. Le compte y est avec 13 visites de terrain et 12 réunions au total. Jusqu'à présent, ces rencontres ont mis en avant la vitesse excessive, les problèmes de sécurité, la propreté et l'entretien des espaces verts (végétation envahissante, élagage voire abattage de certains grands arbres...).

Des pistes d'amélioration ont été abordées lors de la réunion publique, notamment au niveau du CCQ de La Trinité. Cette rencontre a aussi permis d'évoquer certaines

attentes concernant la mise à disposition d'informations, comme pour les travaux et les projets d'aménagement.

De nouveaux objectifs ont été fixés pour 2018. Les compte-rendus seront ainsi désormais disponibles sur le site de la Ville (rubrique CCQ, accessible depuis la page d'accueil) pour donner plus de visibilité à l'action des CCQ. Les membres ont également été invités à proposer des actions liées à l'animation des quartiers ou à l'éducation citoyenne. Formalisées au sein de « Fiches Initiatives », elles pourront se décliner sur le terrain, en fonction du travail des membres et avec l'aide des services municipaux.

DÉCOUVREZ DES SOLUTIONS CONCRÈTES POUR ÉCONOMISER L'ÉNERGIE !

Samedi 24 février, le forum Déclat Climat s'est invité à Trémaudic. Organisée par Brest métropole, la Ville de Plouzané, l'ADEME et Ener'gence (l'agence Energie-Climat du Pays de Brest), cette matinée a été l'occasion de rencontrer les acteurs locaux de la transition énergétique et d'échanger autour du changement climatique : aides financières pour l'installation de panneaux solaires, évaluation du potentiel énergétique de sa maison grâce à une maquette 3D, trucs et astuces pour économiser l'énergie...

Des artisans de Plouzané proposant des solutions adaptées aux projets de travaux énergétiques étaient également présents.

Vous n'avez pas eu l'occasion de venir au forum ? N'hésitez pas à contacter Ener'gence, qui propose un accompagnement neutre et gratuit lors d'un projet de rénovation !



13

visites
de terrain

12

réunions depuis
le lancement



Pour en savoir +

www.energence.net ou 02.98.33.20.09

CYCLES : LA PASSION DU PRO !

Jonathan Delalaire l'a décidé dès son plus jeune âge : il orientera sa vie vers le cyclisme. Il a ouvert son enseigne à Plouzané, il y a un peu moins d'un an.

Jonathan a découvert le monde du vélo à l'âge de 5 ans, en entrant dans un magasin : avec ses machines, ses objets, ses bruits, ses odeurs, cet univers l'a fasciné. Inscrit en club aussitôt, il s'est essayé à ses premières compétitions sur route dès 8 ans. Ses efforts lui ont permis d'être classé en 1^{ère} catégorie au sein de structures de DN2 puis de DN Espoir - les plus hauts niveaux amateur - entre 2009 et 2012. Parallèlement, il continue sa formation en filière « Commerce » en section sports-études. Le passage dans le monde professionnel ne s'est pas concrétisé. Jonathan a rejoint une grande enseigne nationale où il a acquis ses premières expériences autant en vente qu'en atelier. Il a ensuite travaillé dans le service après-vente d'une marque spécialisée en équipements pour les cyclistes. Après avoir très sérieusement étudié le potentiel de la pointe finistérienne, il a décidé d'ouvrir sa propre affaire à Plouzané.


DES SERVICES
ET ACCESSOIRES
ADAPTÉS, POUR TOUS
LES PUBLICS

LE SOUCI DU SERVICE

Place du commerce, Jonathan Delalaire accueille ses clients « comme à la maison », avec le sourire et sans déroger à trois principes : la qualité, la sécurité et le service.

VTT, vélos de piste, de course, de route ou électriques... il y en a pour tout le monde : enfants, collégiens, étudiants, sportifs, séniors... Les produits sont des valeurs sûres. Les accessoires sont nombreux et beaucoup concernent la sécurité : klaxon, éclairages, gilets, casques...

Le petit atelier, propre et rangé, est aménagé derrière le comptoir. Entretien, réparation, rénovation, nettoyage... Jonathan travaille sur tous les vélos, quelle que soit leur provenance. Il assemble aussi les vélos « à la carte » selon la stature, les usages et les habitudes de chacun.

On pourra attendre une réparation simple en prenant un café dans le coin-détente. Si le délai est plus long et que l'on n'est pas disponible sur les plages d'ouverture, Jonathan pourra proposer de ramener le produit réparé à domicile.

De son côté, Jonathan pratique toujours le vélo, en loisir. Il reste passionné et donc curieux. Il se tient informé de l'actualité sportive mais aussi – surtout – technique et commerciale : Jonathan ne vend pas un produit sans le connaître sur le bout des doigts. Voilà une affaire qui roule !



Cycles Delalaire
20 Place du commerce
contact@cycles-delalaire.com
09.73.53.30.46
www.cycles-delalaire.com
www.facebook.com/cyclesdelalaire

LE FORT DU MENGANT

Le fort du Mengant, situé entre celui du Dellec et celui du Minou, fait partie du dispositif de défense du goulet de Brest imaginé et conçu par Vauban.

Il fut construit dès 1694 face à la batterie de Cornouaille, située sur la presqu'île de Roscanvel. Les deux bastions sont situés au niveau du passage le plus étroit du goulet et ne sont distants que d'un peu plus de deux kilomètres. En les plaçant ainsi en vis-à-vis, l'objectif était de permettre à ces deux batteries de barrer de leurs feux, l'entrée de la rade de Brest et donc, l'accès au port militaire et à son arsenal.



À sa construction, la forteresse était composée de deux parties :

- Une plate-forme en demi-cercle, sur un plateau rocheux au pied de la falaise, bordée par une digue de maçonnerie, hébergeait le casernement et 44 canons devant œuvrer de concert avec ceux de Roscanvel.
- Le vieux fort, sur la crête de la falaise, destiné à protéger la plate-forme inférieure.

Au vu des marques relevées sur certaines d'entre elles, il semble que la plupart des pierres de taille ayant servi à la construction proviennent de l'Aber Ildut.

En temps ordinaire, le fort était gardé par un officier de marine et deux maîtres-canoniers. En période de guerre, les activités pouvaient réquisitionner jusqu'à 273 hommes.

Deux siècles plus tard, c'est l'anse à l'Est de ces forts qui est aménagée : En 1866, trois casemates sous merlons (l'ensemble est parfois appelée « Batterie du ravin ») sont édifiées sur la rive pour abriter 4 canons de 320 et leurs stocks d'obus pesant 400 kg chacun ! Puis, en 1878, le ministère de la marine a souhaité créer au Mengant un abri pour des canots porte-torpilles permettant d'adapter la protection du goulet aux nouvelles menaces, notamment celles des cuirassés. À cette fin, une digue est construite, formant un petit port abrité. Enfin, en 1895, la plate-forme est équipée d'un puissant projecteur de 90 cm de diamètre et mobile sur un wagonnet.

Au cours de la Seconde Guerre mondiale, les Allemands occupent les lieux et construisent quelques blockhaus. Trois projecteurs type « DCA » sont mis en place. Ils étaient alimentés par une petite « usine électrique » autonome, installée dans la falaise et qui desservait également des casernements disposés près de l'actuel Poney-Club et détruits récemment.

Au fil du temps et des évolutions technologiques, le fort du Mengant perd sa vocation de défense.

Dans les années 1960, la partie haute a été utilisée pour des essais de radars de frégates. C'est de cette époque que date l'imposante rampe reliant, à l'Est, le nouveau petit port abrité à la partie haute du fort : un funiculaire permettait d'acheminer les plus gros dispositifs à tester et qui arrivaient par la mer.

Après avoir été longuement utilisé par le club nautique de la Marine à Brest, l'ensemble est désormais géré directement par la Préfecture maritime et sert exclusivement aux activités militaires. Classé monument historique le 29 janvier 2014, il va faire prochainement l'objet de travaux de « dévégétalisation » et de confortement.

Nos sincères remerciements à M. Jean-Claude Tual, « gardien » du fort, pour sa précieuse collaboration à cet article.



Plus d'infos :

www.ville-plouzane.fr
rubrique
D'hier à aujourd'hui
/ Patrimoine

VANNERIE ET ROTIN : BRIN DE NATURE ET ARTISANAT

La première est l'une des sections les plus anciennes de l'Amicale laïque ; la seconde n'a pas encore deux ans d'existence. Pourtant, les points communs entre la section rotin de l'Amicale et l'association des *Vanniers de l'Arvor* sont plus nombreux qu'il n'y paraît !

LE GOÛT DE TRANSMETTRE

Avec plus de 50 ans d'existence à son actif, le club de rotin de Plouzané compte aujourd'hui une douzaine d'adhérentes, âgées de 45 à près de 90 ans. Tous les jeudis après-midi, elles se réunissent avec beaucoup de plaisir au foyer laïque, afin de donner corps à cette fibre creuse - « *Kalamus Rostang* » - issue d'un palmier grimpant originaire d'Asie. Pour travailler les techniques de base, les plus anciennes apprennent aux nouvelles recrues - 3 cette année - à confectionner des objets à partir de fonds en bois. Ce n'est que dans un second temps que chacune pourra tresser les objets qu'elle souhaite : chapeau, panier, pot à crayon... « *C'est une activité qui apporte dextérité et fait travailler les neurones. Peu importe l'âge!* » indique Herveline, ancienne responsable de la section.



Plus d'infos :
Section Rotin de
l'Amicale laïque :
02.98.45.83.44
Les Vanniers
de l'Arvor :
02.98.48.40.21



Les adhérents des *Vanniers de l'Arvor* en plein travail.

DES MATÉRIAUX DIFFÉRENTS, UNE PASSION COMMUNE

Les membres des *Vanniers de l'Arvor* sont animés par la même passion : celle de donner vie à un matériau naturel, avec adresse et savoir-faire. C'est à la salle municipale du bourg que les adhérents se donnent rendez-vous, chaque vendredi. Louis, Hubert et Jacky dispensent leurs précieux conseils aux débutants afin qu'ils apprennent à travailler l'osier, leur matériau de prédilection produit localement. Paniers, corbeilles, dessous de plats, ronds de serviette et beaucoup d'accessoires de décoration - tous solides, légers, utiles et de plus biodégradables - naissent ainsi chaque semaine. Après la plantation d'une première oseraie en 2016, une seconde verra le jour sur un terrain communal en 2018. Si la différence principale réside dans la matière première utilisée, travailler l'osier requiert également plus de force : les brins ont un diamètre compris entre 3 et 8 mm, alors que ceux travaillés par le club de rotin font en moyenne 2 mm.

Chacun peut ainsi trouver plaisir à tresser en fonction de ses capacités et de ses goûts, mais toujours dans la convivialité !



Quelques ouvrages réalisés par la section rotin de l'Amicale.

AR VUGALE DIVYEZH EK WAR AL LEURENN

D'ar sul 28 a viz Genver e oa bet aozet ur veilhadek er greizenn sevenadurel. Evit ar wech kentañ e oa pignet war al leurenn skolidi klasoù divyezhek ar gumun.



G Skolidi CM1-CM2 Skol Anita Conti, ha re Skol Roz Avel Plougonvelen a oa bet ar re gentañ o vont war al leurenn evit kanañ « Deomp d'ar c'hoad » ha « Peskig arc'hant ». Kinniget o doa ivez sketchoù berr dre stroladoù daou pe dri evit brasañ plijadur an dud, rak leun-chouk e oa ar sal an dervezh-se.

Goude-se e oa bet tro skolajidi divyezhek 6vet ha 5vet klas Skolaj Kerallan. Ganto e oa bet kanet « Kalanna », ur ganaouenn hengounel evit ar bloaz nevez. Kinniget o doa ivez sketchoù berr savet a-ratozh evit an degouezh. Gant Amael, Loeiza ha Cassandra e oa bet ijinet un istor diwar-benn ur marc'hadour piza en doa diaezamantoù gant e glianted evit bezañ paeet. Gant Erell ha Sterenn e oa bet kaoz eus isor un tren a oa bet nullet abalamour d'ur gorventenn. Anna, Eileen ha Mael

o doa ijinet un istor diwar-benn ar pellgomz a groge da seniñ er c'hlas. Istorioù o tennañ da vat da buhez pemdeziek ar skolajidi eta. Evit Yoann An Nedelleg, o c'helenner war ar brezhoneg e oa dedennus-tre lakaat ar vugale da sevel istorioù e brezhoneg o unan. « Un doare mat-kenañ e oa evit lakaat anezho da labourat war geriaoueg ar vuhez pemdeziek ha war ar pouez-mouezh », emezañ. Meur ar raktres a zo c'hoazh gant ar skolajidi hag o c'helennerien. O vont da labourat emaint gant « Ar Garenn » e Brest evit sevel hag enrollañ kanaouennoù nevez savet adalek mojennoù hengounel Breizh. Gant skolajidi ar 5vet klas ez eus bet labouret dija war mojenñ « Kêr Is » ha savet ez eus bet ganto un diskouezadeg divyezhek. Klasket e vez ivez sevel liammoù etre klasoù divyezhek Plouzane ha Plougonvelen, diouzh un tu, ha klasoù divyezhek ar skolaj, diouzh an tu all, hag an holl vugale a zo e soñj mont da bourmen asambles kostez Montroulez en nevez amzer.

Evel ma welit, startijenn forzh pegement ez eus gant ar skolidi divyezhek amañ.

DIVERRADENN - RÉSUMÉ

Coup de jeune cette année pour la veillée bretonne : les élèves des classes bilingues CM1-CM2 de l'école Anita-Conti, accompagnés de ceux de Roz Avel de Plougonvelin et de ceux du collège de Kerallan, sont montés sur scène pour proposer chants et sketches en breton, écrits spécialement par eux pour l'occasion. « Une très belle opportunité pour les faire progresser dans l'utilisation de la langue bretonne de la vie quotidienne », selon leur professeur, Yoann Le Nedelleg. D'autres échanges sont prévus entre les élèves, notamment une sortie autour de Morlaix, en fin d'année. La veillée a aussi été l'occasion pour les parents et les enseignants de se rencontrer et d'échanger sur l'enseignement bilingue. Parmi les projets des collégiens, on peut noter une collaboration avec La Carène, qui doit déboucher sur l'enregistrement de chansons en studio.



VIURE ENSEMBLE

Le groupe majoritaire « Plouzané, ensemble continuons ! » vous souhaite une bonne et heureuse année 2018.

L'année 2017 a été une année de transition.

Sur le plan mondial, l'arrivée de Donald Trump à la présidence des États-Unis bouscule la diplomatie: la décision de sortir les États-Unis des accords de Paris sur le climat affaiblit l'effort mondial pour limiter les perturbations climatiques. Pourtant, les effets du changement climatique se multiplient, année après année.

Une tout autre transition s'est opérée en 2017: la libération de la parole des femmes victimes de harcèlement.

En France, l'élection d'Emmanuel Macron à la présidence de la République, a bousculé le paysage politique. Adeptes de la flexi-sécurité, les choix économiques de M. Macron favorisent pour le moment, plus la flexibilité que la sécurité: les dernières analyses de l'OFCE indiquent que les 5 % les plus riches profiteront plus de cette politique que les 5 % les plus pauvres. Mais M. Macron est aussi adepte de passe-passe puisque la « suppression » de la taxe d'habitation est, en fait, un dégrèvement, c'est-à-dire que l'État compensera les montants non versés par les habitants, de sorte qu'il n'y ait pas de changement pour les communes. Où l'État trouvera-t-il de telles sommes? Probablement en créant d'autres impôts qui, relativement, seront plus faibles pour les plus riches et plus forts pour les plus pauvres.

Plus localement, notons que, côté transport, le téléphérique de Brest a « fait le buzz », avant celui de la liaison en moins de 4 h en TGV, vers Paris. Saluons le retour des liaisons en train, à nouveau possibles, vers Quimper et Nantes, sans changement.

À Plouzané, la transition s'est réalisée par l'emménagement des services dans le nouvel Hôtel de Ville, plus spacieux, plus lumineux et plus écoresponsable. Les agents de la commune travaillent et vous accueillent dans de bien meilleures conditions. Vous pouvez maintenant y faire réaliser vos papiers d'identité (carte et passeport). Parmi les autres changements, on peut citer l'identité visuelle qui s'est modernisée; la médiathèque qui fonctionne désormais en réseau avec d'autres de la métropole et offre de nouveaux services numériques; la fête de Noël qui s'est installée à Trémaudic le 17 décembre avec lumières d'ambiance, musique, vin et chocolat chauds; le Dellec en juillet qui a proposé des événements autour du cirque et des arts de la rue. D'autres services se sont développés comme le Plouz'Karr, un véhicule de transport solidaire conduit par des bénévoles qui assurent les déplacements des personnes en situation de handicap ou de plus de 60 ans et dont les déplacements deviennent difficiles. Enfin, les conseils consultatifs de quartier prennent leur rythme de croisière pour affermir le lien entre élus et habitants.

2018 verra se terminer le chantier des abords de la mairie, se poursuivre celui du gymnase de Kroas Saliou et commencer les évolutions des équipements culturels. La concertation autour des rythmes scolaires s'achèvera bientôt. La fibre optique arrive, en commençant par le Technopole, les quartiers de la Trinité et de Castel Nevez.

La majorité municipale s'efforce ainsi de créer un environnement solidaire et où il fait bon vivre.

Le groupe majoritaire « Plouzané, ensemble continuons ! »

QUAND C'EST FLOU...

Parler d'un budget que l'on ne connaît pas constitue un exercice délicat. Bien sûr, quand vous lirez ce Buhez Plouzane, le budget 2018 de la commune aura été adopté. Et il y sera d'ailleurs présenté en détail par la majorité municipale. Mais au moment où nous devons remettre ce texte, le budget ne nous a pas encore été présenté dans sa version complète. À ce jour, nous n'en savons que ce qui nous en a été dit en décembre, lors du débat d'orientations budgétaires (DOB) qui doit, en principe, en présenter les grandes lignes.

Décider, chaque année, des investissements à réaliser constitue, pour une commune, un choix stratégique. Les principaux investissements se programment sur le long terme en fonction des capacités financières de la commune, des services à apporter à la population et des priorités de l'équipe municipale.

À Plouzané, l'équipe actuelle tient les manettes depuis bientôt dix ans et son mandat sera remis en jeu dans deux ans. On est donc en droit de penser que les élus connaissent leur commune, les attentes de ses habitants et de ses associations, qu'ils ont une idée précise de ce qu'ils souhaitent faire.

Or il n'en est rien et en décembre lors de ce DOB, on a pu relever des situations surréalistes.

- Il a par exemple été décidé d'agrandir la cuisine centrale qui produit les repas des cantines des écoles publiques et de transformer en self la cantine d'Anita Conti. C'est un projet positif et nous avons voté les délibérations qui s'y rapportent. Mais quand arrive l'heure du budget, on découvre que l'on ne sait pas si ce projet qui est tout sauf négligeable, sera inscrit au budget en 2018... ou en 2019 parce que l'on n'a pas encore décidé comment on assurait la continuité du service pendant les travaux!

- La commune a fait réaliser en 2017 un audit sur le devenir des bâtiments culturels et fera de même en 2018 pour les équipements sportifs. Si cette démarche peut être comprise en début de mandat, on peut s'interroger quant à son utilité après dix ans aux responsabilités. On peut douter de l'intérêt de conduire deux audits séparés alors même que plusieurs équipements (grande salle du foyer laïque, salle polyvalente de la Trinité, salle de Trémaudic) sont à cheval entre sports et culture et que les audits pourraient déboucher, les concernant, sur des conclusions opposées. Si audit il devait y avoir, il devait être unique et commun à ces deux domaines! Enfin, on peut se demander pourquoi ces études interviennent après le très gros chantier de restructuration du gymnase de Kroas Saliou.

Concrètement, qu'est ce qui sera fait en 2018? En décembre, on ne le savait pas. On parlait alors d'inscrire 140 000 € au budget 2018 pour une mission de maîtrise d'œuvre dont on ne connaissait pas le périmètre, pour décliner les conclusions, que l'on ne connaît pas encore, de l'audit sur les bâtiments culturels. Mais encore? Mystère...

On le voit, il y a un flou sur les projets municipaux pour les prochaines années. Y-a-t-il un pilote dans l'avion communal? On peut en douter, et le regretter!

Les élus du groupe Plouzané Demain

Yves Du Buit, Françoise Guéneugués, Nicolas Demercastel, Yvonne Thomas, André Lasquelllec, Roseline Thomas, Francis Le Bian, Jean-Luc Batany – contact@plouzane-demain.fr

MARS

JEUDI 1 SALLE MUNICIPALE DU BOURG
Soirée organisée par le Bureau des Étudiants de l'ESIAB

MERCREDI 7

- MÉDIATHÈQUE P'tit ciné, à partir de 3 ans
- PÔLE NUMÉRIQUE Conférence « Le rôle des femmes dans l'ostréiculture », organisée par l'Ifremer

DIMANCHE 11 SALLE DE TRÉMAÏDIC
Loto, organisé par l'APE Anita Conti

SAMEDI 10 & DIMANCHE 11
SALLE MUNICIPALE DU BOURG
Exposition des peintres en liberté

JEUDI 15

- CENTRE CULTUREL FRANÇOIS-MITERRAND Ciné Séniors
- MÉDIATHÈQUE Découvertes numériques

VENDREDI 16 SALLE DE TRÉMAÏDIC
Repas des officiers mariniers

SAMEDI 17

- SALLE DE TRÉMAÏDIC Loto, organisé par Kroas Saliou Bouge
- ESPACE ÉRIC TABARLY Breizh Kafé
- MÉDIATHÈQUE Déclic numérique

DIMANCHE 18

- MONUMENT AUX MORTS ET SALLE MUNICIPALE DU BOURG Cérémonie du 19 mars 62, organisée par la FNACA
- SALLE DE TRÉMAÏDIC Foire à la puériculture, organisée par Ti Ar Bugelig

JEUDI 22

MÉDIATHÈQUE

Découvertes numériques

MARDI 27

SALLE DE TRÉMAÏDIC
Bourse aux vêtements, organisée par le Club féminin

MERCREDI 28

MÉDIATHÈQUE

L'heure du conte

JEUDI 29

MÉDIATHÈQUE

Découvertes numériques

SAMEDI 31

SALLE DE TRÉMAÏDIC

Loto, organisé par l'association

« Pour le sourire d'Enora »

DU 19 AU 28 MARS

Printemps de la musique

SAMEDI 24

- SALLE DETRÉMAÏDIC Concert des ensembles vocaux de l'Amicale laïque
- CENTRE CULTUREL FRANÇOIS-MITERRAND Concert de printemps de l'école de musique *La Batterie*
- MÉDIATHÈQUE Les p'tites histoires

DIMANCHE 25

- SALLE DE TRÉMAÏDIC Concert de chorales, organisé par l'Amicale laïque

LUNDI 26

- ÉCOLE DE MUSIQUE *LA BATTERIE* Moment musical

AVRIL

LUNDI 2 SALLE DE TRÉMAÏDIC
Loto, organisé par le COPABC

SAMEDI 4

MÉDIATHÈQUE

Les p'tites histoires

DIMANCHE 8

SALLE DE TRÉMAÏDIC

Vide-grenier, organisé par le Dojo

VENDREDI 13

SALLE DE TRÉMAÏDIC

Assemblée générale d'Alapage

SAMEDI 14

SALLE DE TRÉMAÏDIC

Loto, organisé par l'APEL Sainte-Anne

DIMANCHE 15

SALLE DE TRÉMAÏDIC

Repas de l'Amicale des chasseurs

JEUDI 19

- CENTRE CULTUREL FRANÇOIS-MITERRAND Ciné Séniors
- SALLE DE TRÉMAÏDIC Concert de l'école Kroas Saliou Bouge

VENDREDI 20

ÉCOLE DE MUSIQUE *LA BATTERIE*

Moment musical

SAMEDI 21

- SALLE DE TRÉMAÏDIC Foire à la puériculture, organisée par A petits pas
- SALLE POLYVALENTE DE LA TRINITÉ Soirée dansante, organisée par Méli Mélo Danse

DIMANCHE 22

- SALLE DE TRÉMAÏDIC Vide-grenier, organisé par le Cercle ornithologique
- FOYER LAÏQUE Concert Échappée belle

MERCREDI 25

MÉDIATHÈQUE

L'heure du conte

JEUDI 26

SALLE MUNICIPALE DU BOURG

Soirée organisée par le Bureau des Étudiants de l'ESIAB

MAI

MARDI 1^{ER} TRÉMAÏDIC

Tournoi féminin, organisé par le PAC Foot

SAMEDI 5

- MÉDIATHÈQUE P'tit ciné, à partir de 3 ans
- FORT DU DELLEC La famille s'amuse, organisée par la Courte-échelle

MARDI 8

MONUMENT AUX MORTS

ET SALLE MUNICIPALE DU BOURG

Cérémonie du 8 mai 45

DIMANCHE 13

SALLE DE TRÉMAÏDIC

Vide-grenier, organisé par l'APE Coat-Edern

JEUDI 17

CENTRE CULTUREL FRANÇOIS-MITERRAND

Ciné Séniors

DIMANCHE 20 & LUNDI 21

SALLE DE TRÉMAÏDIC

Festival d'Armor, organisé par le PAC Foot

MERCREDI 23

MÉDIATHÈQUE

L'heure du conte

JEUDI 24

ÉCOLE DE MUSIQUE

Moment musical

DU 25 AU 27

CENTRE CULTUREL FRANÇOIS-MITERRAND

Week-end de la voix

SAMEDI 26

MÉDIATHÈQUE

Les p'tites histoires

DIMANCHE 27

SALLE DE TRÉMAÏDIC

Vide-grenier, organisé par Kroas Saliou Bouge

MERCREDI 30

CENTRE CULTUREL FRANÇOIS-MITERRAND

Représentations des ateliers théâtre

JEUDI 31

SALLE MUNICIPALE DU BOURG

Soirée organisée par le Bureau des Étudiants de l'ESIAB

JUIN

SAMEDI 2

- FORT DU DELLEC Pique-nique des officiers mariniers
- CENTRE CULTUREL FRANÇOIS-MITERRAND Concert de fin d'année de l'école de musique

DIMANCHE 3

FORT DU DELLEC
Les Harmoniades, organisées par l'école de musique *La batterie*

SAMEDI 9

- SALLE DE TRÉMAÏDIC Loto, organisé par le PAC Foot
- Kermesse de l'école Coat Edern

DIMANCHE 10

FORT DU DELLEC

Repas de l'APDD

MARDI 12

SALLE DE TRÉMAÏDIC

Repas de Skol al Louarn

JEUDI 14

CENTRE CULTUREL FRANÇOIS-MITERRAND

Ciné Séniors

VENDREDI 15

SALLE DE TRÉMAÏDIC

Chorale de l'école Anita Conti

SAMEDI 16

- SALLE DE TRÉMAÏDIC Loto, organisé par l'APE d'Anita Conti
- Kermesse de l'école Kroas-Saliou

- FORT DU DELLEC Tournoi de gouren et Fest Noz, organisé par Skol Gouren

DIMANCHE 17

FORT DU DELLEC

Fête du club d'aïkikāi

MERCREDI 20

MÉDIATHÈQUE

L'heure du conte

SAMEDI 23

MÉDIATHÈQUE Les p'tites histoires

- SALLE POLYVALENTE DE LA TRINITÉ Soirée dansante, organisée par Méli Mélo Danse

- Kermesse de l'école du Bourg

DIMANCHE 24

FORT DU DELLEC

Musiques EnsembleS, organisé par l'école de musique *La Batterie*

MARDI 26

FORT DU DELLEC

Randonnée des écoles, organisée par l'Amicale laïque

VENDREDI 29

FORT DU DELLEC

Tournoi de pétanque, organisé par l'Amicale laïque

SAMEDI 30

Kermesse de l'école Anita Conti